BULLETIN DE PANNECÉ

Décembre 2010

MAIRIE de PANNECÉ
234, rue du Stade
44440 PANNECE
Tél : 02 40 97 21 07
mail : compa@pannece.fr

Jours et heures d'ouverture: 9 H à 12 H tous les jours sauf Mercredi Et Samedi 10h 12h

Repas des aînés

Monsieur le Maire avec la doyenne Eugénie Cadiot 105 ans et le doyen Constant Lelièvre 89 ans entourés de leurs cadets nés en 1940: Edith Gélineau, Thérèse Tiger, Odile Claude, Gérard Goubaud et Maurice Cadiot (fils d'Eugénie).

Le samedi 20 novembre 2010, 74 personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées au cours d'un banquet concocté par Monsieur Brûlé, traiteur à Couffé. Le thème de cette année était le jeu. Aussi le décor était planté dès l'entrée de la salle. Le podium transformé en tapis de jeu regroupait un scrabble géant, des jeux de cartes, sans oublier la décoration des tables sur le même thème avec une serviette rouge pliée en forme de cœur et le menu écrit au verso d'une carte de loto.

L'ambiance était au rendez-vous avec les chanteuses et les chanteurs qui ont donné à cette rencontre une joyeuse convivialité.

56 colis seront distribués par les élus à partir du 21 décembre pour les aînés n'ayant pu se déplacer pour le repas.

Rappelons qu'ils seront préparés par Nathalie Tiger du VIVAL et la boulangerie Lebastard de Pannecé.

Petits ou grands, jeunes ou moins jeunes nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Dans ce numéro :

Décisions du Conseil	*2/3*
Vie municipale	*4/5 et 9*
Le mot de l'école	*6*
Bouillon de lecture	*7*
Enfance et jeunesse	*8*
Le mot des associations	*10 à 12*
Permanences et Page santé	*13 à 14*

Dates à retenir

***4/12**: Téléthon Place de l'église Baptêmes moto de 14h à 18h « MCP les Pann'sèche »*

***09/12**: Don du sang de 16h30 à 19h30 à Riaillé Salle de la Riante Vallée.*

***11/12**: Fête de noël de la petite enfance -Salle de l'Auvinière Joué sur Erdre*

***12/12**: Concours de belote Salle des Loisirs par l'amicale laïque*

***13/12**: Ramassage ordures ménagères*

***19/12**: Concours de belote Salle des Loisirs par l'ELC*

***27/12**: Ramassage ordures ménagères*

***31/12**: Saint Sylvestre à la Salle des Loisirs*

***14/01**: 19h Vœux Salle des Loisirs*

CONSEIL MUNICIPAL: Séance du 20 octobre 2010

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 SEPTEMBRE 2010

Le compte rendu du 23 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2011

Voir feuille incluse dans le bulletin avec calendrier des fêtes

PHOTOCOPIES NOIR & BLANC

0.20 € la copie A4, A3, recto et recto/verso.
0.10 € au delà de 50 unités

PHOTOCOPIES COULEUR

Pour les particuliers

la copie A4	0.30 €
La copie A4 recto/verso ou copie A3	0.60 €
La copie A3 recto/verso	1.20 €

Pour les associations

la copie A4	0.10 €
La copie A4 recto/verso ou copie A3	0.20 €
La copie A3 recto/verso	0.40 €

TELECOPIES – R 70688

Tarif Loire-Atlantique : 0.62 € pour 1 page
0.93 € pour 2 pages
1.24 € pour 3 pages

Tarif hors département : 0.93 € pour 1 page
1.24 € pour 2 pages
1.55 € pour 3 pages

Tarif étranger : 1.87 € pour 1 page
2.34 € pour 2 pages
2.80 € pour 3 pages.

DROIT DE PLACE

Droit de place/jour (sans branchement électrique)	5.10 €

3- ADHÉSION A LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (A.T.E.S.A.T.)

Le Conseil Municipal Décide de solliciter le concours de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique dans le cadre de l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) et ce, à compter du 1er janvier 2011.

Approuve le projet de convention joint à la présente délibération applicable pour 2011, renouvelable deux fois par tacite reconduction, dans la mesure où la commune reste éligible.

4 AVIS SUR L'INSTALLATION CLASSEE – PROJET D'EXTENSION DE L'ELEVAGE PORCIN DE LA SCEA DES ACACIAS SITUEE A TEILLE

La SCEA des Acacias a formulé une demande en vue d'être autorisée à procéder à l'extension d'un élevage porcin situé à Teillé, en portant sa capacité totale à 1 373 animaux équivalents porcs.

Le conseil municipal de Pannecé est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête soit le 4 octobre 2010.

Après présentation du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité, trouve l'augmentation de l'élevage importante et s'interroge sur les conséquences de cette concentration d'animaux.

5 AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD DE LA LOIRE

Par courrier du 28 septembre dernier, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique demande l'avis du Conseil Municipal pour l'affiliation volontaire du Syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique du sud de la Loire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, n'émet pas d'opposition à cette affiliation.

INFORMATIONS :

Cérémonie :

La cérémonie organisée par l'UNC aura lieu dimanche 14 novembre à 9h30. Comme tous les ans une gerbe et un vin d'honneur seront offerts. Monsieur le Maire invite les élus à participer à cette cérémonie.

Repas des aînés :

Il aura lieu le samedi 20 novembre. Le thème de décoration de la salle sera le jeu.

Salle de la Meslière :

Une offre d'achat inférieure au prix de vente a été proposée pour la salle de la Meslière. Le conseil municipal ne souhaite pas actuellement modifier son prix de vente.

Commission urbanisme – bâtiments :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une modification du POS en attendant l'approbation du PLU. La procédure est simplifiée.

D'autre part, il avait été convenu lors de la réunion de la commission de finances avec Jacques Derouet que la réflexion suivie sur la réfection des bâtiments communaux soit poursuivie afin d'arrêter les priorités d'ici la fin de l'année 2010.

Pour ces raisons, Monsieur le Maire invite la commission à se réunir le plus rapidement possible.

Une réunion sur les outils fonciers est par ailleurs fixée le 3 novembre prochain à Mésanger organisée par la COMPA.

Cimetière

Un projet d'aménagement de nouveaux columbariums et du jardin du souvenir est en cours. Monsieur Yannick Rochereau développera le projet lors du prochain conseil municipal.

SIVOM

Maison de Service au Public :

Trois étudiantes vont recenser dans le canton de Riaillé, les lieux insolites. Pour se faire il est demandé à chaque commune de proposer un élu référent pour accompagner ces étudiantes le 23 novembre prochain. Marie-Thérèse Lhériau et Yannick Rochereau se proposent de les accompagner.

Groupe ressources : Une nouvelle réflexion est menée sur l'accueil des nouveaux arrivants.

Association Départementale des Maires :

L'assemblée Générale a lieu samedi 23 octobre prochain à Ligné. Lors de cette assemblée, Monsieur le Maire se verra remettre le ruban du Patrimoine pour le moulin de la Garenne.

Trésor Public

Monsieur Gonzales, nouveau trésorier, est venu en mairie se présenter, le 14 octobre dernier.

Prochaine réunion du CM :

Jeudi 16 décembre à 20h30

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez changé d'adresse sur la commune,
vous arrivez à Pannecé,
vous allez avoir 18 ans avant le 28 février 2011,
vous avez acquis la nationalité française,
vous êtes ressortissant (e) d'un pays de l'Union Européenne,
pour vous inscrire sur les listes électorales, présentez-vous en Mairie muni (e):

- D'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance loyer, bail, facture EDF, eau ou téléphone fixe)

Vous pouvez aussi vous inscrire par correspondance en renvoyant à la Mairie un formulaire Cerfa dûment complété, accompagné des photocopies des pièces mentionnées ci-dessus. Ce formulaire est disponible en Mairie.

Attention : Pour pouvoir voter l'an prochain, inscrivez-vous avant le 31 décembre de cette année.

Élections cantonales 2011

Elles auront lieu les 20 et 27 mars 2011. Il s'agira d'élire les conseillers généraux dont le mandat expirera en mars 2014, afin de permettre la première élection des conseillers territoriaux prévus par le projet de loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale.

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Bientôt une nouvelle station en remplacement des lagunes actuelles qui arrivent à saturation et qui ne répondent plus aux normes de qualité en ce qui concerne les rejets imposés par la police de l'eau et l'agence de l'eau.

Avec l'aide du bureau d'étude SCE de la DDTM et après avoir visité plusieurs stations dans les communes dont la population raccordée aux Eaux Usées était semblable à celle de Pannecé, 3 solutions restaient envisageables : Agrandissement des lagunes, station à boues activées, station à filtres plantés de roseaux. La municipalité fait le choix pour la création d'une station à filtres plantés.

Comme vous avez peut être pu le remarquer une grosse quantité de terre et de remblai a été apporté sur le terrain au dessus des lagunes route de Teillé. Cet apport de terre va servir à la construction du premier bassin qui sera 5 m au dessus du niveau des eaux des lagunes. Cette hauteur aura l'avantage d'avoir un fonctionnement par gravité ce qui va nous éviter : un achat de pompes de refoulement, une maintenance et contribuer à une économie d'énergie. Les eaux usées seront envoyées par une seule pompe de relevage qui sera placée à l'entrée de la station. Les effluents arriveront sur le premier étage passeront sur les filtres, descendront sur le deuxième étage et finiront dans les lagunes.

C'est en décembre 2009 que le marché de maîtrise d'œuvre a été retenu et confié au bureau d'étude Hydratec d'Angers. L'étude réalisée pour la construction d'une station d'épuration à filtres plantés aura une capacité de 650 Equivalents Habitants, alors qu'elle est actuellement de 350 E H. Pour la construction c'est le groupe Garçon Sogea Atlantique de Mozé sur Louet 49, qui a été retenu pour un montant de 326 522€ HT.

Depuis une quinzaine d'années, le montant de la taxe assainissement a été augmenté régulièrement (prix pour 2010 1.94€), afin de rendre le budget annexe d'assainissement autonome et de permettre à terme le renouvellement de la station d'épuration. Le conseil municipal du 18/11/2010 a voté le nouveau montant de la taxe pour 2011 en modifiant la règle : une part fixe de 10€ sera demandée pour chaque habitation raccordée et la taxe au m3 sera de 1.82€ par m3. Ce nouveau mode de calcul déjà en vigueur dans la plupart des communes de la Compa doit permettre de sécuriser la ressource financière de ce budget.

Vous serez donc tous invités prochainement à une réunion publique.

VIVAL

A partir du 1er janvier 2011 le Vival sera fermé tous les mercredi **APRES MIDI.**

Caisse d'allocations familiales 44

Votre CAF change de numéro de téléphone.

Désormais, pour la joindre, composez le 0810 25 44 10

La TEOM/ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM : Mode d'emploi

Collecter, trier, traiter et recycler les déchets ménagers, garantir le bon fonctionnement des déchèteries … : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) permet le financement d'un grand nombre de services indispensables à la vie courante. Avec le récent paiement de ses impôts fonciers, chaque propriétaire a pu constater l'augmentation du taux de cette Taxe.

La TEOM, qu'est ce que c'est ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt annexe relevant des impôts fonciers sur les propriétés bâties. Elle est redevable par chaque propriétaire de logement. La TEOM est entièrement et uniquement affectée à l'élimination des déchets. La COMPA dispose d'un budget spécifique consacré exclusivement à cette compétence. Comme tout budget, il doit être équilibré en dépenses et en recettes. La principale recette de ce budget est la TEOM.

A quoi sert-elle ?

La TEOM finance toutes les dépenses d'élimination des déchets ménagers c'est-à-dire l'ensemble des opérations liées à la collecte, au tri, au traitement et au recyclage des déchets. Elle finance également le fonctionnement des déchèteries.

En 2009, le budget « déchets » s'élevait à 5,5 Md'€. La taxe a permis d'en financer 75%.

BULLETIN MUNICIPAL

Pour le Bulletin de janvier 2011

dépôt des articles avant le 20/12/2010

Comment est-elle calculée ?

La TEOM se base sur deux éléments majeurs : la valeur locative de la maison (calculée et mise à jour chaque année par les services de l'Etat) et le taux voté par la COMPA.

Concrètement : le mode de calcul est le suivant :

base du logement **X** taux TEOM voté par la Conseil communautaire = le montant à payer.

Pourquoi une augmentation de 9,5% en 2010 ?

Alors que les habitants du pays d'Ancenis font de véritables efforts de tri et de modifications de comportements pour réduire la quantité de déchets produits, la COMPA doit faire face à de nouvelles contraintes financières en matière d'élimination des déchets.

1ère raison : la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en constante augmentation.** En effet, l'application de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 soumet tous les déchets non valorisés enfouis à une taxe spécifique, la TGAP, versée à l'Etat par les collectivités concernées. Cette dernière est sans cesse en progression : 8,21 € la tonne en 2008, 17 € la tonne en 2010. Elle passera à 32 € la tonne en 2015.

L'impact sur le budget est conséquent. Près de 17000 tonnes de déchets sont enfouis chaque année.

2ème raison : **le coût de l'enfouissement des déchets**.

Une fois collectées, les ordures ménagères non recyclables des habitants du pays d'Ancenis sont enfouies, via un système de casiers, sur le site de La Coutume à Mésanger. La construction d'un casier coûte près de 400 000 € et sa durée de vie n'excède pas, en moyenne, 18 mois.

L'intérêt de bien trier devient alors une nécessité pour diminuer la quantité de déchets produits susceptibles d'être enfouis et ainsi mieux contenir la hausse des dépenses.

Le tri comme moyen de limiter les hausses

Parmi les autres recettes du budget « Déchets » figurent des soutiens des sociétés agréées (notamment Eco-Emballages) et la vente des matériaux valorisés. Ces financements sont calculés en fonction des performances qualitatives et quantitatives de tri.

Ainsi, plus et mieux on trie, plus ces recettes sont importantes ! Ce qui diminue d'autant la part à financer via la TEOM.

En 2009, la COMPA a géré 28 500 tonnes de déchets (tout compris), soit 500 kg/habitant.

Théâtre

~

Parcours artistique et culturel

En partenariat avec la COMPA, la Mairie et l'Amicale Laïque

Jeudi, 18 novembre, nous sommes allés à la salle des loisirs avec une professionnelle, Gwenaëlle, « une maîtresse de théâtre ».

On va faire du théâtre avec elle tous les jeudis de novembre à février.

On a fait de petits exercices pour apprendre à devenir acteur et spectateur.

Par exemple, l'un marchait devant et l'autre était derrière en disant :

- Tu veux faire du vélo avec moi ?
- Non. (sans se retourner)
- Tu veux faire du vélo avec moi ?
- Non ! (sans se retourner)
- Tu veux faire du vélo avec moi ?
- Non !!! (en se retournant et en tapant du pied)

Nous avons fait comme si nous avions un caramel dans la bouche.

On a chauffé nos muscles et notre voix en tapant tout doucement dans les os en dessous des yeux.

On devait faire comme si on avait une pomme de terre chaude dans la bouche et dire : « Le chat de Natacha s'échappa, ce qui fâcha Natacha ».

Nous allons rencontrer une autre classe qui fait aussi du théâtre.

On devait fixer un endroit et aller au bout.

Dans l'annee, on va aller voir deux pieces de theatre, une a Ancenis, l'autre a St Mars la Jaille.

Et, nous allons essayer d'en créer une petite...

Bibliothèque
Bouillon de lecture
Rue du Stade
Près de l'école

Horaires d'ouverture:

Mercredi:11 h 00 à 12 h 00
Samedi 11 h 00 à 12 h 00
Dimanche: 10 h 30 à 12 h 30
Fermeture les jours fériés.

Bouillon d'histoires

PANNECE

Mercredi 15 Décembre 2010
- 15 h 30 à 16 h 30 -

« Les belles lisses poires de Pef et son lapin de Noël »

Pour les 7 – 10 ans
- Bibliothèque -

« Livres de Noël »

Pour les 3 – 6 ans**- Salle de motricité -**

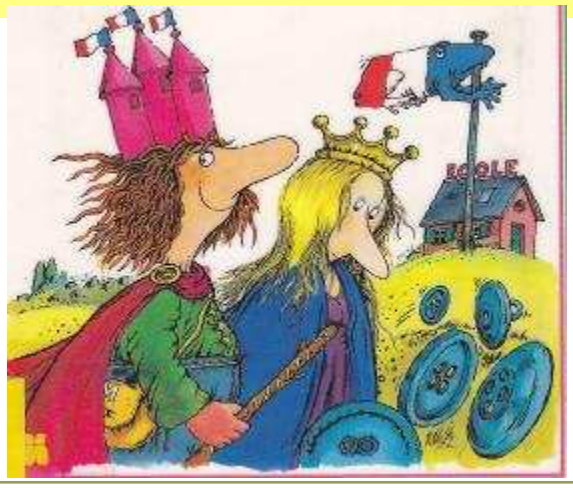

La fête de Noël de la Petite Enfance

Pour fêter Noël ensemble, le Relais Assistantes Maternelles du SIVOM du Canton de Riaillé et la Halte Garderie Roule Ti Bouts s'associent et organisent pour la troisième fois une fête de Noël avec un spectacle pour les tout- petits :

« Le Grenier au Papé »

Par la Compagnie Marmaill'Art

Le samedi **11 décembre à 11h, 16h ou 17h30**

A la salle de l'Auvinière à Joué/Erdre.

Ce spectacle est réservé aux enfants de moins de 4 ans du canton de Riaillé accueillis chez une assistante maternelle ou à la halte-garderie.

Spectacle gratuit, nombre de places limité, **seulement sur inscription auprès du RAM ou de la halte- garderie.**

Renseignements au 02 40 80 77 16.

Le Conseil des enfants

Après les élections du mois d'octobre le conseil des enfants s'est réuni pour la première fois de l'année scolaire le vendredi 27 novembre 2010 à la Mairie dans la salle du Conseil, en présence de Monsieur le Maire Daniel TERRIEN et de Marie Thé LHÉRIAU Adjointe.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux délégués en précisant que dans ce conseil **« Nous abordons les problèmes de façon constructive ».**

Pour cette troisième année de travail les différentes classes proposent d'orienter les recherches vers des **associations s'occupant plus particulièrement d'enfants malades, handicapés ou qui ne suivent pas une scolarité comme « nous ».**

Comme nouveauté: cette année les enfants ont élu un Président de séance **Yvann Cerclé** assisté d'un maître du temps **Pierre Girard** (élèves de CM2) et d'une secrétaire **Émilie Halley** (élève de CM1). Ces trois membres sont tenus de veiller au bon déroulement de chaque séance de 45 minutes.

Les autres délégués:

Cathy Heigelmann, Lucas Tesnier (absent et remplacé par sa suppléante **Leïla Saliou**), **Reia Matohi** et **Gabin Chaillou** pour les classes de CP-CE1.

Alexia Mandon et Pablo Chaillou pour la classe de CE2

Marie Leroueil pour la classe de CM1

Tous ces conseils d'élèves sont encadrés par la Directrice Carine David et l'enseignante Pauline Cadeau.

Prochain conseil 10 décembre 2010

Commémoration du 11 novembre 1918

Après la cérémonie de commémoration de l'Armistice qui a eu lieu au monument aux morts au cimetière, nous nous sommes retrouvés à la Salle Municipale afin de mettre à l'honneur 4 membres de l'association U.N.C (Union Nationale des Combattants) pour leur dévouement au sein de celle-ci. Les quatre médaillés sont:

Rémy Tiger, Jean-Louis Moreau, Daniel Claude et Gilbert Couraud. Ils ont reçu la croix de Djebel avec diplôme.

Un vin d'honneur était offert par la municipalité.

France Parkinson - Comité de Loire Atlantique

Pour plus d'informations sur la maladie de Parkinson, ses symptômes, ses traitements, pour rompre l'isolement et mutualiser les expériences, Anne Bodin, déléguée de comité France Parkinson, organise une rencontre:	**Le samedi 04 décembre 2010** **à 9h45 à la salle des la corderie** **65 rue Alexis Carrel 44150 ANCENIS** Renseignements au 02 53 45 75 95

Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA)

Voulez-vous devenir Famille d'accueil thérapeutique pour les adultes ?

Le service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) recrute des familles d'accueil pour la prise en charge de personnes adultes, à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Ils sont accueillis en famille d'accueil, au nombre de 86 pour l'ensemble du département. Elles bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico- psychologique du service.

Les familles d'accueil sont employées, sous contrat de droit public, avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Contact : **S.I.S.M.L.A. -Service d'Accueil Familial Thérapeutique**
Immeuble Horizon -12, rue Gaëtan RONDEAU
44200 NANTES
Tél. 02 40 48 65 28 Courriel : sismla@oceanetpro.net

Club de la bonne humeur

Vous souhaitez découvrir l'informatique ou vous perfectionner.

Le club de la bonne humeur vous propose des cours dispensés par un professionnel.

Ouvert à tous.

Pour plus de renseignements
Tél: 02 40 97 26 85
06 08 15 57 92

Composées de chants, danses, saynètes, les variétés 2011 sont en « chantier ». Elles se préparent pour vous offrir un spectacle plein de fantaisie.

Réservez vos places dès aujourd'hui

au 02 40 97 72 37

ELI emménage dans de nouveaux locaux à compter du 1er janvier 2011

ELI, association d'insertion par l'activité économique, accueille et accompagne les personnes demandeurs d'emploi du Pays d'Ancenis. Elle a pour mission de faciliter leur accès à l'emploi.

Trop à l'étroit, dans des ateliers trop loin les uns des autres et mal adaptés à la progression et à la professionnalisation de ses activités, pour ELI il était nécessaire de faire évoluer les conditions de travail de ses salariés.

C'est chose faite grâce à la COMPA qui met à disposition d'ELI un nouveau local situé sur la zone de l'Aéropôle à Ancenis :

Nouvelle adresse : rue Saint Exupéry 44150 ANCENIS (Zone de l'aéropôle)

Toutes les activités seront rassemblées en un même lieu : les activités du chantier d'insertion (Nature et Patrimoine, Bâtiment et Déco'stumes), la mise à disposition de personnel, le réseau mobilité et le siège social.

L'antenne de Teillé et les permanences de Riaillé, St Mars la Jaille et du Cellier restent en place.

Le conseil d'administration et les salariés prennent leurs dispositions pour réussir ce déménagement dans les meilleures conditions.

Erdre & Loire Initiatives
Passerelle pour l'emploi

Site internet : www.erdreetloireinitiatives.fr

Siège social
Espace Corail– 30 Place F. Robert
44 150 ANCENIS : 02.40.83.15.01
erdre-et-loire@wanadoo.fr

Antenne à Teillé
25 chemin de la halte
44 440 TEILLE : 02.40.97.73.79
eli.antenneteille@orange.fr

Loisirs créatifs de l'ACTM

Forte d'environ 136 adhérents répartis en 9 ateliers, l'Association Cantonale de Travaux Manuels bénéficie d'un réel engouement dans le domaine des loisirs créatifs.

L' année 2009-2010 s'est enrichi de 2 nouveaux ateliers :

"Ecriture" où les participants ont pu laisser libre cours à leur imagination et "Mandala" qui a permis à chacun de se détendre et d'améliorer sa concentration par le dessin…

Les autres ateliers connaissent toujours le même succès si l'on en croit les chiffres : art floral (61 adhérents), encadrement (16), peinture (16), scrapbooking (8), couture (11) poterie (9), vannerie (5) et seront heureux de présenter une exposition annuelle de leurs travaux le samedi 2 avril 2011 à Pannecé.

Atelier "Peinture"

Réalisations présentées le 02/03/10 lors de l'exposition annuelle de l'ACTM

Atelier "Mandala"

Pour l'année 2010-2011, deux nouvelles activités sont proposées : un **atelier "Cuisine" et un atelier "Cartonnage"**.

Pour l'atelier "Cartonnage" en janvier 2011: les 6 cours auront lieu à Riaillé le mardi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 entre la mi-janvier et la mi-avril 2011.

Les frais d'inscription s'élèvent à 30€ (+7,50€ pour les personnes hors canton) et sont à adresser à Mauricette DOUET, 415, rue des Rochettes, 44440 Riaillé Tél 02.40.97.86.17.

Pour tous renseignements, contacter notre Présidente Eliane HAROUET au 02.40.72.34.23

TÉLÉTHON -Canton de Riaillé 2010

Date	Commune	Horaire	Rendez-vous	Animations (initiative)
Mercr. 1er déc.	Riaillé	13 h 30	Salle omnisports	Tournoi foot jeunes (UFCED)
Vendredi 3 déc.	Riaillé	19 h	Salle omnisports	Tournoi frisbee (ASCED)
Samedi 4 déc.	Teillé	9 h	Salle polyvalente	Marche Téléthon (ouverte à tous)
Samedi 4 déc.	Riaillé	9 h	Place Echeveau	Vente pâtisserie (Ec.N.D. & Résidence)
Samedi 4 déc.	Pannecé	14 h	Place de l'église	Découverte de la moto (Pann'sèche)
Dim. 5 déc.	Riaillé	15 h 15	Esp.Cult. Mauvraie	Rétro. années 60 (Amis Poitvinière)
Dim. 5 déc.	ND.Langueurs	13 h 30	Salle langueuroise	Concours belote (Club de la Gaieté)
Merc. 8 déc.	Teillé	14 h	Salle polyvalente	Concours belote (Clubs canton)

PLANNING ANIMATION RÉSIDENCE DES 3 MOULINS- DECEMBRE 2010

Pour une meilleure organisation,
Merci de prévenir <u>une semaine avant</u> de votre présence

Coordonnées : Résidence les 3 moulins Rue des Rochettes 44 440 RIAILLE

Secrétariat : **02 40 97 80 20** Fax 02 40 97 86 24
Animatrice : MASSON Chrystelle

Pour chaque activité, une participation de **2€** est demandée

Jeu du loto de 15h à 17h

- o le lundi 29/12
- o le lundi 13/12
- o le lundi 27/12

Jeux de société

- o avec les bénévoles (belote, tricot et jeux de société...)
- o tous les mardis de 15h a 17h sauf le mardi 21 !

Gym douce avec une intervenante extérieure

- o le mercredi 01/12
- o le mercredi 15/12
- o le mercredi 29/12

Remue méninge (atelier mémoire)

- o le jeudi 09/12
- o le jeudi 23/12

Et le vendredi 10 : Chorale avec les enfants de l'école Robert Doisneau !

Amicale laïque de Pannecé

L'amicale Laïque organise un concours de belote

le dimanche 12 décembre 2010.

Inscriptions à partir de 13h30

Début du jeu 14h

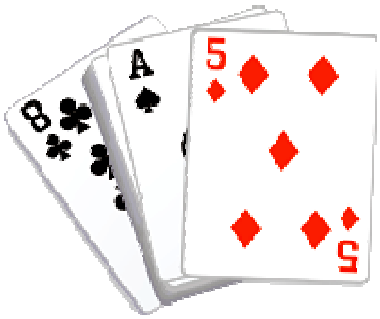

Tarif: 10 € par équipe

Concours sans annonces

Permanence	Date	Horaires	Observations	Téléphone
Assistante sociale **Mme LEFORT**	Jeudi 9 2 ème jeudi du mois	10h à 12h Mairie de Pannecé	Sur RDV	02 40 97 04 70 0240974767
Relais des Assistantes maternelles **RAM Mme Faustine LEROY**	2 ème lundi du mois	9h15-12h Rue de la Poste Pannecé	Local près de la Salle Municipale	02 40 80 77 16 06 77 08 47 06
CONCILIATEUR	1er jeudi du mois	8h30 à 12h Mairie de Riaillé	Sur RDV au 02 40 97 80 25	
Maison des services au public du canton de Riaillé-MSAP				
ADIL	Lundi 20	9h à 12 h	Sans rendez-vous	
Bureau info aînés	Lundi 6 et 20	9h30 à 12h30 MSAP Riaillé	Prendre RDV au CLIC	02 40 96 12 51
Caisse d'allocations familiales	Jeudi 02 et 16	10h à 12h - MSAP Riaillé	Sans rendez-vous	0810 25 44 10
CAUE	Pas de permanences	MSAP Riaillé	Sur RDV au 02 40 97 35 23	
PAIO	Jeudi 09 et 23	9h à 12h30	Sur RDV au 02 40 96 44 30	
France Alzheimer	Mardi 07	10h à 12h	Sans rendez-vous	
Pôle emploi	Mardi 14	9h à 12h MSAP Riaillé	Sur RDV au 39 49	
Service Conseil Logement	Lundi 20	14h30 à17h30	Sans rendez-vous	
CARSAT (exCRAM)	Lundi 6 et 20	8h30 à 12h30	Sur RDV au 02 51 88 83 44	
CYBER BASE EMPLOI	Mardi 7 et 21	9h30 à 12h30	Sans RDV	
	Mardi 14		Ateliers sur RDV	02 40 97 35 23

C.P.A.M - n° unique de l'assurance maladie: 36 46

Espace corail 29 place Francis Robert 44150 ANCENIS

Permanences	Date	Horaires	Observations	Téléphone
CBE/Point Relais Emploi **Entreprises Salariés**	Jeudi 02	À 18h30	L'emploi dans le milieu associatif– Salle de conférence	Pour plus de renseignements: 02 40 09 77 00
	13 et 14 décembre		« Les salariés : la richesse d'une entreprise, comment les former et avec quel financement ? »	
	Décembre 2010		Formations CACES (engins de chantier et chariots industriels, nacelles…) pour les salariés, entreprises du pays d'Ancenis .	
			Maîtrise de son environnement bureautique et de logiciels informatiques	
			Conduire un entretien professionnel	
Maison de l'emploi	Lundi 15	12h à 14h	Validation des acquis de l'expérience	02 40 09 55 10
ORGECO **Association de défense des consommateurs**	Tous les mardi	9H30 à 12H30	But: Vous informer, vous conseiller, vous défendre.	02 40 20 17 61

Services

URGENCES MEDECINS composez **le 15** en dehors des heures de consultation.

PHARMACIE: Pour connaître la pharmacie de garde le soir ou le week-end, vous devez composer le numéro suivant: **36 37**

Pannecé Solidarité Transport

02 40 97 71 42

Infirmières

Cabinets de Riaillé:

*02.40.97.87.56 Mme BARTHELEMY

*02.40.97.83.97 Mme PAJOT

Cabinet de Teillé:

* 02.40.97.82.54

Cabinet de Mésanger:

*02.40.96.65.38

Cabinet St Mars la Jaille:

* 02 40 97 08 61

Ambulances

Barré : 02 40 05 39 03

Guillou-Aillerie : 02.40.97.87.07

Nortaises : 02.40.72 14 14

Tous les jours de 20H à 8H, et les samedis, dimanches et jours fériés appelez le **15**

Kinésithérapeutes

Riaillé: *Véronique Manière, Renan Chapelais et Patrice Rabault*

02 40 97 87 78

Teillé: *Véronique Manière*

02 40 97 30 61

Mésanger: *Patrice Rabault*

02 40 96 65 69

AMD Bonnoeuvre

Service de soins infirmiers à domicile

02.40.97.42.81

Aide à domicile

ADMR: Aide à domicile en milieu rural 02 40 97 21 19 Mme Piffeteau Huguette

ADT: Aide à domicile pour tous 02 40 97 75 70

Orthophonistes

Cabinets de Riaillé:

*02 40 97 89 70 sur RDV uniquement.

Madame PANAGET Françoise

Cabinet St Mars la Jaille:

*02 40 97 40 11

Madame COLLIN Aurélie

Podologues Pédicures

Cabinets de Riaillé:

*02 40 97 36 50

Madame BOMPOIS Nelly

Cabinet de St Mars la Jaille

*02 40 13 26 89

Madame Perré Fontaine

CENTRE VETERINAIRE

02.40.97.80.26

Dentistes

Cabinets de Riaillé:

*02 40 97 81 72

Cabinet de Teillé

02 40 97 21 63

Cabinet de St Mars la Jaille

*02 40 97 00 47

Garderie itinérante Roule ti bouts

Le mardi à la Salle des Loisirs de Pannecé de 8h30 à17h

02 40 97 70 31